

Multifonctionnalité des forêts

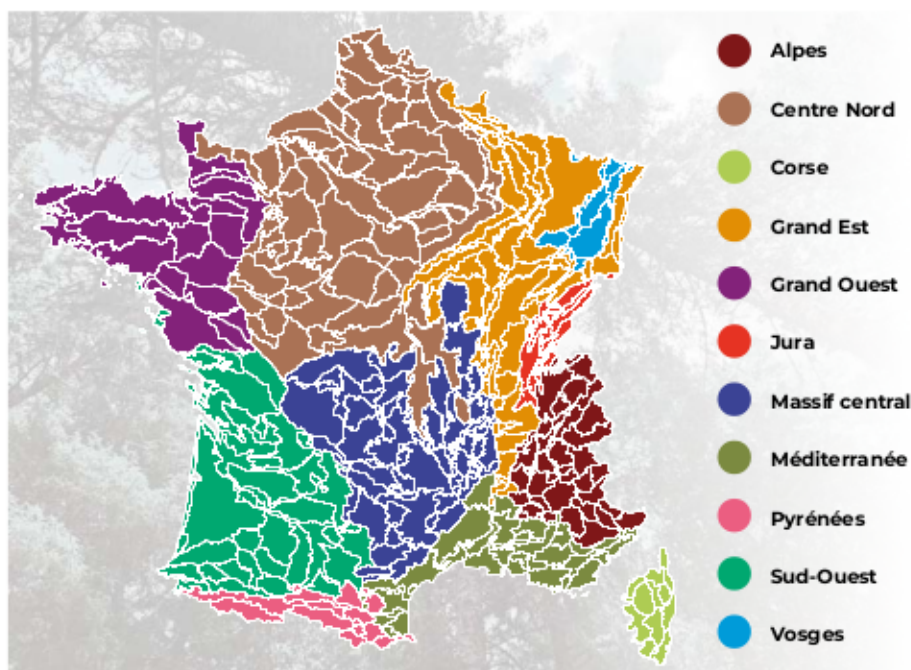
Un héritage à préserver



Laurent de Bertier. © Fransylva

En France, la gestion durable des forêts est multifonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle doit valoriser à la fois sur leurs fonctions économiques, écologiques et sociales. Gage d'une gestion durable, inscrite dans notre Code forestier, cette vocation est précieuse et doit être préservée. Ce rôle incombe avant tout aux forestiers, mais nos responsables politiques doivent, eux aussi, veiller à cet équilibre fragile.

Les règles de gestion, d'aménagement et de protection des forêts françaises sont fixées, depuis 1827, par le Code forestier, qui est complété par le Programme national de la forêt et du bois, décliné en régions, et socle des schémas régionaux de gestion sylvicole pour la forêt privée. Ces documents déclinent la politique forestière nationale aux spécificités des massifs forestiers régionaux. Ainsi, et heureusement, la gestion de nos forêts est encadrée et s'appuie, avant tout, sur les réalités du terrain. Celles-ci varient amplement selon les zones géographiques, faisant la richesse des forêts françaises. En France métropolitaine, on compte 11 « grandes régions écologiques », ou GRECO, elles-mêmes subdivisées en 91 sylvo-écorégions (SER) qui présentent autant de caractéristiques biogéographiques propres et donc de gestions spécifiques !



Les grandes régions écologiques. © IGN.

Notre politique forestière doit également s'inscrire dans un juste équilibre entre les vocations écologique, sociale et économique des forêts, une spécificité trop souvent méconnue de notre système français. Il s'agit ainsi de chercher à préserver l'ensemble des services rendus par nos forêts. Sur le plan environnemental, nos forêts jouent un rôle de puits de carbone, abritent une biodiversité foisonnante, régulent la température et les microclimats locaux... Ces bénéfices, parmi d'autres, sont d'autant plus essentiels dans le contexte du dérèglement climatique. Sur le plan économique, quel meilleur scénario que la production de bois français, en circuits courts, pour l'ensemble de nos usages ? Sur le plan social, au-delà des activités culturelles et récréatives qui se tiennent en forêt, la forêt et le bois génèrent 400 000 emplois non délocalisables, qui participent directement à l'économie de nos territoires ruraux.

Ces trois grandes fonctions sont complémentaires et interdépendantes.

Ainsi, privilégier l'une au détriment des autres revient à déstabiliser tout un équilibre. Par exemple, la production de bois génère des revenus indispensables à la gestion durable des forêts, elle-même nécessaire à la préservation de leurs bénéfices environnementaux.

Les forestiers sont les garants de la préservation de cet équilibre, aussi essentiel que subtil, d'autant que le dérèglement climatique apporte son lot de nouveaux défis et doutes.

Face aux incertitudes, les forestiers peuvent et doivent s'informer, se former et se faire accompagner. Faire vivre la multifonctionnalité est justement l'objet de ce numéro de *Forêts de France*.

Bonne lecture !

Laurent de Bertier
Directeur général de Fransylva

SUIVEZ FRANSYLVA SUR :

